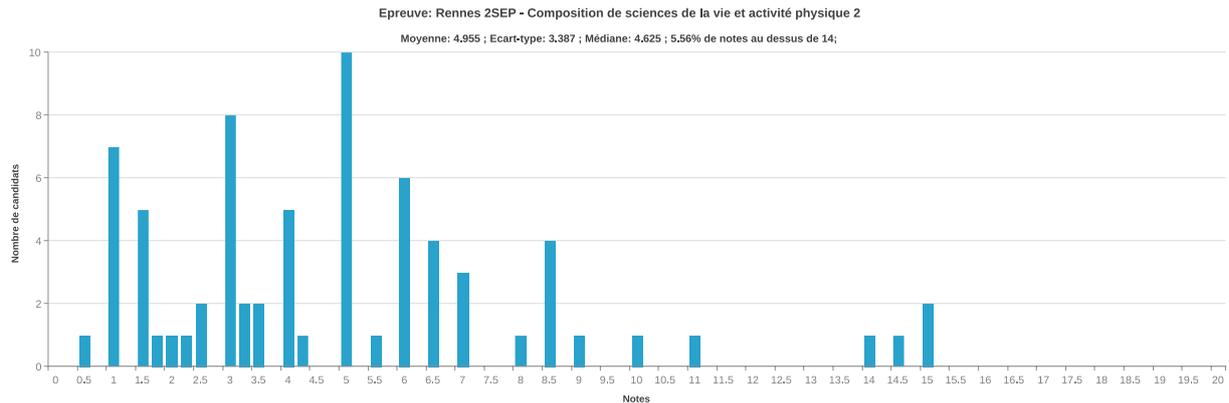


# Rapport de jury Épreuve de SVSAPS 2 (Physio)

## I – Statistiques



## I – Rapport

Le sujet portait sur la régulation hormonale de la disponibilité du glucose.

Bien que la glycémie soit directement en relation avec le métabolisme énergétique au cours de l'exercice physique, le sujet ne portait pas sur les filières métaboliques ! Et encore moins sur les filières anaérobies puisqu'il est précisé dans le sujet [... au cours d'un exercice de longue durée.]. Il est donc nécessaire de bien lire le sujet.

Sur la forme, il s'agissait d'un sujet « de cours », ne nécessitant pas d'analyse de données. Il demandait donc que les candidat.e.s connaissent les principales hormones impliquées dans la régulation de la glycémie (origine, régulation, effets) en général et au cours de l'exercice physique. Comme tous les sujets précédents, celui-ci incluait également un prolongement « pratique » vers l'entraînement.

Comme les années précédentes, on ne saurait trop conseiller aux candidats de garder en mémoire qu'il s'agit d'une épreuve de physiologie de l'exercice physique. Trop souvent, les copies font état d'une connaissance des effets de l'exercice physique, en négligeant les aspects plus fondamentaux sur lesquels sont fondées ces connaissances. Il est attendu des candidat.e.s la démonstration de leur capacité à faire le lien entre théorie (connaissances scientifiques issues du « laboratoire ») et pratique (le « terrain »). Il s'agit d'un exercice difficile qui demande un réel effort de synthèse entre ces deux types de connaissances.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée sur la forme de la copie. En effet, le respect des règles d'expression écrite fait partie intégrante de cette épreuve de physiologie de l'exercice physique.